

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 90 (1939)
Heft: 1

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après réception des cotisations, il sera procédé à l'impression de la liste des sociétaires; aussi bien êtes-vous priés de signaler les changements d'adresse survenus.

Zurich, Ottikerstrasse 61,

Le caissier : *H. Fleisch*, inspecteur forestier.

COMMUNICATIONS.

Au Parc national de l'Engadine. Données statistiques sur quelques-uns de ses hôtes parmi les animaux.

Le rapport annuel pour 1937, publié par la commission fédérale du Parc national de l'Engadine, contient quelques données statistiques sur le nombre de quelques-uns des animaux vivant à l'intérieur du vaste refuge. D'après les évaluations du service de surveillance, voici quel était à fin 1937, en chiffres ronds, le nombre des représentants de quelques espèces (entre parenthèse, les chiffres de 1936) :

<i>Bouquetins</i>		60—70	(45)
<i>Cerfs</i>		240	(220)
<i>Chevreaux</i>		120	(120)
<i>Chamois</i>		1200—1300	(1300)

Il ressort de ces indications que les *bouquetins*, qui manquaient totalement dans le canton des Grisons avant la création du parc et y furent introduits par apport de l'étranger, se multiplient de façon assez rapide. Le fait est d'autant plus réjouissant que, durant les premières années de l'intéressant essai, cette multiplication s'était heurtée à de nombreuses difficultés et ne progressa d'abord que très lentement.

Fréquence du champignon provoquant la pourriture « rouge tendre » du sapin dans le canton des Rhodes extérieures.

L'inspectorat des forêts de ce demi-canton a fait, aidé du personnel forestier communal, une enquête sur la fréquence, en pays appenzellois, de ce parasite si redouté dans les plantations d'épicéa des basses et moyennes régions (*Trametes radiciperda* R. Hartig). Voici quel en fut le résultat.

- 1° Ce parasite est plus ou moins répandu dans tous les triages, mais pas dans tous les peuplements.
- 2° C'est sur les sols superficiels, sablonneux, tournés au sud et à l'ouest, ou encore dans les stations humides, qu'il est le plus fréquent, mais particulièrement dans les forêts soumises au parcours du bétail. Ce dernier fait s'explique par les blessures que celui-ci cause aux racines superficielles.

3° C'est dans les plantations pures d'épicéa qu'on le constate surtout; le degré d'infection, en pareils cas, peut s'élever jusqu'à 50 %.

Dans les peuplements mélangés, l'infection est très faible ou nulle, surtout quand les feuillus sont représentés dans le mélange.

4° On ne constate que rarement cette pourriture dans les peuplements issus de semis naturels.

5° Les traces de ces dégâts sont visibles dans les peuplements, dès l'âge de 15 à 20 ans.

(Extrait du rapport de gestion 1937/1938 de l'administration forestière d'Appenzell Rh.-Ext., p. 21.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Commission fédérale pour l'examen forestier d'éligibilité à un emploi supérieur. *Mutations.* M. Th. Weber, inspecteur forestier chef du canton de Zurich, vient de donner sa démission comme membre de cette commission. Le Conseil fédéral l'a acceptée pour la fin de 1938, avec remerciements pour les services rendus. M. Dasen, conservateur des forêts à Spiez, jusqu'ici membre suppléant, a été désigné pour lui succéder. Le nouveau membre suppléant, nommé par le Conseil fédéral, est M. H. Steiger, inspecteur forestier cantonal, à St-Gall.

Ecole polytechnique. Celle-ci a, en date du 25 octobre écoulé, décerné le grade de *docteur* ès sciences techniques à M. Eugène Eugster, inspecteur forestier d'arrondissement à Brigue. Cela sur le vu d'une dissertation doctorale sur le sujet suivant : « Schneestudien im Oberwallis und ihre Anwendung auf den Lawinenverbau » (*Etude de la neige dans le Haut Valais et de ses applications dans les travaux de défense contre les avalanches*). Ont fonctionné, comme rapporteur, M. le professeur R. Staub et, comme co-rapporteur, M. le professeur H. Badoux. Ce travail paraît dans les « Beiträge zur Geologie der Schweiz, geotechnische Serie »; des extraits en seront publiés dans la « Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen ».

Ecole polytechnique. *Nombre des étudiants forestiers.* A l'Ecole forestière (6^{me} division), les admissions au commencement de l'année scolaire 1938/39 ont été très sensiblement inférieures en nombre à celles de l'année précédente : 8, au total (en 1937 : 24). C'est là, en somme, un fait réjouissant, étant donné que depuis quelques années notre Ecole a abrité un nombre anormalement élevé d'étudiants.

L'effectif actuel des étudiants forestiers se décompose comme suit (fin décembre 1938) :

1 ^{er}	cours :	9	étudiants
2 ^{me}	»	21	»